

Carriérois

Journal d'information municipale - Saint-Marc-des-Carières

NO. 146 | MAI 2023



**La Fête
DES
VOISINS**

SAMEDI LE 3 JUIN 2023

**UN RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER !**

PAGE 10

SOMMAIRE

Pour nous rejoindre : 2
Prochaine tombée : 2
Le mot du Maire : 3
Résumé de la séance du conseil : 4-5
Information municipale : 6-7-8
Vie communautaire : 9-10-11
Service des loisirs et de la culture : 12-13-14-15-16



**Saint-Marc-
des-Carières**

De service, de nature



Saint-Marc- des-Carières

De service, de nature

965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0

418-268-3862

Télécopieur : 418-268-8776

Site internet : www.villestmarc.com

Facebook administration: Ville SaintMarcdescarrieres

Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarrieres

Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarrieres

Horaires du bureau municipal :

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le vendredi de 9h00 à 12h00

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

[https://st-marc-des-carières.qc.ca/fr/ma-ville/
administration/commentaires-et-suggestions](https://st-marc-des-carières.qc.ca/fr/ma-ville/administration/commentaires-et-suggestions)

POUR NOUS REJOINDRE

ADMINISTRATION

Marc-Eddy Jonathas

Directeur général / Greffier-Très.
dg@villestmarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villestmarc.com

Manon Paquet

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villestmarc.com

LOISIRS

Brigitte Huot

Loisirs et culture, journal Le
Carriérois, site internet
info@loisirs@villestmarc.com

Etienne Bouillon Begin

Coordonnateur aux sports
loisirs@villestmarc.com

Poste à combler

Coordonnateur culturel
Loisir.culture@villestmarc.com

TRAVAUX PUBLICS

Poste à combler

Directeur des travaux publics
voirie@villestmarc.com

URBANISME

Chantal Valois

Directrice de l'urbanisme
direction.urbanisme@villestmarc.com

Karine Fortin

Inspecteur en urbanisme et aux
permis
urbadev@villestmarc.com

INCENDIE

Richard Thibault

Directeur service d'incendie
incendie@villestmarc.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARYON LECLERC, MAIRE

Claire Dussault

Conseillère au siège #1

Carol Denis

Conseiller au siège #3

Mario Tessier

Conseiller au siège #5

Claude Groleau

Conseiller au siège #2

Élodie Brochu

Conseillère au siège #4

Mario Paquet

Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862
ou à info@villestmarc.com

RÉUNION DU CONSEIL: Le 2^e mardi du mois à
20h00 au **centre communautaire et culturel**

PERMIS

DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION

Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la Ville
ou encore en remplissant un formulaire de demande de
permis que vous trouverez sur le site internet de la Ville
sous l'onglet citoyens/service d'urbanisme.

Chantal Valois, urbaniste

Directrice de l'urbanisme

Horaires: Lundi au vendredi

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASÉ 418-268-3561 poste 3148

CENTRE COMMUNAUTAIRE Poste à combler

URGENCE

TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous
pouvez composer le 418-268-5535.

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 2 JUIN

Parution et livraison: 28 JUIN

MOT DU MAIRE

Chers citoyennes et citoyens,
Voici quelques informations :

RELATIONS DE TRAVAIL

Eh bien oui, je peux vous dire officiellement qu'il y a eu une deuxième entente de principe avec le syndicat et cette fois-ci est la bonne. La signature de la nouvelle entente collective devrait se faire sous peu.

GESTION DE PERSONNEL

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours à la recherche d'un coordonnateur communautaire et culturel, d'un directeur des travaux publics et d'un responsable à l'entretien au centre communautaire. Nous espérons finaliser ces dossiers dans le mois de mai.

CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE

Le vendredi 5 mai, la Boutique Point de vue a consacré beaucoup d'heures à mettre sur pied leur deuxième défilé de mode où les mannequins étaient des élèves, des personnes-ressources et des enseignants pour le financement de la construction d'un gymnase double à l'École secondaire de Saint-Marc-des-Carières.

Les copropriétaires de la Boutique Point de vue, mesdames Josée Langlois et Kellyanne Langlois Vallée se sont engagées à remettre 25000 \$ à l'école pour ce projet d'envergure! Le premier défilé de mode a rapporté 7000 \$ et celui de vendredi, près de 5000 \$.

Plusieurs cadeaux et dons ont été donnés durant la soirée provenant des locataires de l'édifice où se situe la Boutique Point de vue: Merci à mesdames Annabel Julien (chiropraticienne), Marie-Michelle Leclerc (Travailleuse sociale), Geneviève Vohl (psychologue), Chantal Thiboutot (ostéopathe), Manon Doucet (Aux pieds légers) ainsi que monsieur Robin Bélanger ayant participé en offrant deux cadeaux. Merci aussi à madame Cynthia Richer (coiffeuse) et un 500 \$ provenant du député Vincent Caron.

D'autres personnes ont contribué en donnant beau-

coup de leur temps telles que madame Angie Lafrenière qui a pris une journée de congé pour offrir de belles coiffures aux mannequins, et ce gratuitement. La fondation de l'école a donné un coup de main, entre autres, madame Linda Marcotte, messieurs Sylvain Deshaies et Daniel Tessier qui a fourni gratuitement la musique et l'éclairage. Sans oublier les conjoints des deux propriétaires, messieurs Réjean Vallée et Alexandre Leclerc ainsi que toute l'équipe de la Boutique Point de vue.

FÉLICITATIONS POUR CETTE BELLE ACTIVITÉ QUI VIENDRA AIDER À LA CONSTRUCTION DU GYMNASE DOUBLE !

Voici les activités sportives et culturelles des prochaines semaines :

- Il y aura grande vente de livres à la bibliothèque municipale aux heures d'ouverture aux prix de 5 \$ la caisse. C'est le moment d'en profiter;
- La troupe « RHYTHM AU CHOEUR » viendra chanter à la salle Claudia Ébacher le 27 mai;
- Le 3 juin aura lieu la fête des voisins au terrain de soccer. En cas de pluie, ça aura lieu à l'aréna. La programmation sera disponible sur internet;
- Dans la semaine du 1er au 5 juin, les bébés nés en 2022 et qui sont inscrits recevront leur arbre. (Lilas japonais de 6 pieds).

En terminant, j'aimerais vous souhaiter un bel été !
Maryon Leclerc, maire



FÊTE DE LA ST-JEAN

Prenez note que les bureaux municipaux seront fermés à partir de jeudi 22 juin à midi et rouvriront le lundi 26 juin 2023.

ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2023

- Le Conseil adopte le règlement #292-12-2023 modifiant le règlement #292-11-2022 concernant certains tarifs municipaux et tarifs des activités sportives et culturelles.
- Le Conseil accepte de verser la somme de 1 034,\$ à CJSR afin de maintenir le service pour l'année 2023.
- Le Conseil autorise l'achat et l'installation d'une génératrice adaptée au centre communautaire et culturel soit à essence ou au gaz naturel.
- Le Conseil autorise la production d'un guide regroupé de prévention de sécurité incendie et civile avec les municipalités de Saint-Casimir et Saint-Gilbert.
- Le Conseil accorde la dérogation mineure afin d'autoriser deux lots dont la profondeur moyenne serait respectivement de 22,69 mètres dans le cas du lot projeté 6 569 251 et, de 22,25 mètres dans le cas du lot projeté 6 569 252 alors que le minimum exigé est de 27 mètres pour des lots desservis.
- Le Conseil accorde la dérogation mineure afin d'autoriser trois garages en cour arrière (deux isolés et un attenant au bâtiment principal) alors qu'un seul garage est permis sur un terrain de cette superficie; permettre que deux garages isolés soient combinés alors que la distance minimale entre deux bâtiments complémentaires est de 2 mètres; permettre que la superficie du garage attenant ainsi que celle du garage isolé situé à l'extrémité ouest du lot soient supérieures à la superficie des fondations de la maison et à la superficie maximale permise de 85 mètres carrés; permettre que les implantations dérogatoires existantes des garages soient maintenues à moins d'un mètre des lignes latérales du terrain.
- Le Conseil accorde la dérogation mineure afin de régulariser quatre climatiseurs localisés en cour avant alors que ceux-ci sont autorisés en cour latérale ou arrière uniquement; régulariser l'implantation d'un agrandissement situé à 8,07 mètres de la ligne avant alors que la marge avant minimale est fixée à 9 mètres.
- Le Conseil désigne monsieur Mario Paquet, conseiller, comme membre à la Table des aînés en remplacement de monsieur Sylvain Morissette à la MRC de Portneuf.
- Le Conseil désigne madame Élodie Brochu, conseillère, comme membre au conseil d'établissement pour les écoles primaire et secondaire en remplacement de monsieur Sylvain Morissette.
- Le Conseil octroie un contrat de 3 ans à la compagnie Robert Boileau inc. au montant de 3 500,\$ taxes en sus, par mois, pour environ 8 mois par année, pour la location d'une surfaceuse Zamboni électrique.
- Le Conseil accepte de revoir la rémunération du personnel du camp de jour et qu'il soit rémunéré ainsi : 22,\$/h pour le coordonnateur du camp jour; 18,\$/h pour les moniteurs de camp de jour.
- Le Conseil autorise une contribution financière au montant de 500,\$ à la Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP).
- Le Conseil permet au Relais pour la vie de la région de Portneuf de faire la promotion de leurs activités et de procéder à une collecte de fonds sur l'intersection du boulevard Bona-Dussault et de la rue du Collège, le 27 mai 2023 entre 10h et 16h.
- Messieurs Richard Thibault et Keven Leduc sont autorisés à participer au congrès des chefs du service de sécurité incendie 2023.
- Le Conseil donne un avis favorable au Centre de services scolaire de Portneuf concernant son plan triennal 2023-2026.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

- Le conseil autorise l'implantation trois terminaux de paiements au restaurant de l'aréna, à la salle de spectacles et à l'Hôtel de ville et accepte la proposition de prix de Desjardins Global payments.
- Le Conseil accepte la proposition d'accompagnement professionnel dans la gestion et le suivi des obligations environnementales relatives à l'eau potable et les eaux usées de la firme Environnement MCM inc.
- Le Conseil autorise le paiement des déficits pour l'Office municipale d'habitation du Grand Portneuf.
- Le conseil autorise le paiement du montant de 4 000 \$ au service de sécurité incendie relatif à l'entretien hivernal de l'anneau de glace pour la saison 2022-2023.
- Monsieur Ghislain Letellier est désigné comme directeur du service des travaux publics par intérim de la Ville en vertu de l'article 8.05 h de la Convention collective et pour une période d'au plus de 2 mois.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet : www.villestmarc.com

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE SAINT MARC DES
CARRIERES

Avis public est par les présentes donné par monsieur Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à un session tenue en présentiel, le 11 avril 2023 a adopté un règlement #292-12-2023 intitulé: **"RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODIFICATIONS SUR LES TARIFS MUNICIPAUX ET ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES"**.

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, 965, boul. Dus-sault, à Saint-Marc-des-Carrières, aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Marc-des-Carrières, ce 13ième jour d'avril 2023.

Marc-Eddy Jonathas
Directeur général/greffier-trésorier

SAVARD
AUDIOPROTHÉSISTES INC.

Offrez-vous la santé auditive !

- Prothèses auditives
- Protecteurs auditifs
- Examen de l'audition
- Réparation et entretien

PRENEZ
RENDEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT :

418 930-1985



**Service à proximité,
au coeur de la ville !**

1000, Boul. Bona Dussault
St-Marc-des-Carrières

 
savardaudio.com



UNE RÉANIMATION CARDIAQUE RÉUSSIE PAR VOS POMPIERS

Vendredi le 21 avril dernier avait lieu un moment de reconnaissance pour les deux pompiers et les trois ambulanciers ayant participé à la réanimation cardiaque survenu en février dernier. Il s'agissait d'un arrêt cardiaque chez un homme de 60 ans de Saint-Marc-des-Carières. Un événement rare pour les intervenants pompiers et paramédics d'échanger avec une victime suite à un arrêt cardiaque.

L'intervention rapide du directeur-adjoint Keven Leduc et du lieutenant Steeve Larochelle du service incendie de St-Marc-des-Carières qui ont fait une première réanimation cardiaque a permis à la victime de reprendre conscience. Les paramédics Mme Alexandra Lévesque, M. Martin Caron et le superviseur M. Louis Sauvageau ont ensuite pris le relais et ont fait une deuxième réanimation avec le défibrillateur lors de son transport. Le patient a finalement été opéré d'urgence à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ),

Le début des premières manœuvres rapidement, l'évacuation rapide par les autres pompiers sur place et le travail des paramédics sont tous des éléments qui ont permis à M. Thibault d'être encore parmi nous.

Bravo à toute l'équipe pour cette excellente intervention !

OFFRE D'EMPLOI

POMPIER VOLONTAIRE

SOIS DANS LE FEU DE L'ACTION ! DEVIENS POMPIER VOLONTAIRE



EXIGENCES

- Être âgé de 18 ou plus;
- N'avoir aucun dossier criminel;
- Demeurer dans un rayon de 8 km de la caserne de Saint-Marc-des-Carières;
- Être en bonne condition physique;
- Être capable de travailler sous pression et en équipe;
- Faire preuve de tact, de discrétion et d'autonomie;
- Avoir une grande disponibilité et avoir la possibilité d'être libéré de son travail principal en tout temps;
- Avoir un permis de conduire classe 4A ou s'engager à l'obtenir dans les 2 mois suivants l'embauche;
- Détenir un secondaire V ou équivalent;
- Participer aux pratiques mensuelles du service incendie.

RESPONSABILITÉS

Le pompier est appelé à intervenir lors des situations d'urgence. Il est également chargé de faire l'inspection et l'entretien des équipements du service.

La formation Pompier 1 est payée et les pompiers sont rémunérés pour y assister.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la politique en vigueur entre les pompiers et la ville de Saint-Marc-des-Carières.

Poste à temps partiel, sur appel.

POUR POSTULER

Faites parvenir votre curriculum vitae, une copie de votre diplôme ainsi qu'une copie de votre permis de conduire à:

incendie@villemarc.com ou

Ville de Saint-Marc-des-Carières / pompier volontaire, 965 boul.

Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carières, Québec, G0A 4B0

 Saint-Marc-des-Carières
De service, de nature

TAXES FONCIÈRES 2023

Les échéanciers pour vos paiements sont:

2e versement: 30 mai,

3e versement: 30 juillet,

4e versement: 30 septembre



AVIS DE PROMULGATION - RÈGLEMENT 331-00-2023

Aux contribuables de la susdite municipalité,

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier, que le Conseil de cette municipalité a adopté à l'hôtel de ville, à la séance ordinaire, le 14 mars 2023 a adopté le « **RÈGLEMENT 331-00-2023 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES** ».

Ce règlement est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement, du développement et aux dispositions du document complémentaire suite à la délivrance du certificat de conformité émis par la M.R.C. de Portneuf, le 21 avril 2023.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, 965, boulevard Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carières, aux heures de bureau du lundi au jeudi, entre 8h et 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Publié à Saint-Marc-des-Carières, ce 24 avril 2023.

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén. / greffier-trés.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS - 14 JUIN 2023

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas **45 kg (100 livres)** et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à **3 m³**. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de **3 mètres cubes** est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants.



LA SAISON ESTIVALE APPROCHE...

La belle saison est à nos portes et pour certains d'entre vous, cela veut dire aménagement du terrain extérieur et l'installation d'une piscine.

Pour l'installation d'une piscine creusée, hors-terre à paroi rigide ou gonflable ou pour modifier l'emplacement de votre ancienne piscine, vous devez obtenir un permis de la Ville. Il y a des normes à respecter selon notre règlement de zonage.

Vous trouverez de l'information sur notre site internet à la section *CITOYEN- Règlements et politiques municipales*.

Le remplissage d'une piscine et d'un spa doit s'effectuer entre 20h et 6 h. Pour obtenir l'information complète, vous pouvez consulter le **Règlement sur l'utilisation de l'eau potable** sur notre site internet sous la section *CITOYENS - Règlements et politiques municipales*.

CLUB FADOQ

vous invite à ses soirées
Souper-Bingo-Danse

De retour en septembre
Bon été !!

Nicole Verret 418-268-5636



Club La Sérénité de
St-Marc-Des-Carières
Québec et Chaudière-Appalaches

LE CLUB DE PÉTANQUE DES CARRIÈRES

Invitation à toute la population
qui aime jouer à la pétanque !

TERRAIN EXTÉRIEUR

Ligue locale :

Tous les lundis à 19h00 (s'il pleut remis au mardi)

Ligue régionale:

Tous les vendredis et dimanches à 12h30 (s'il pleut:
rendez-vous à l'intérieur du 321 rue St-Jean)

Pour information: 418-268-3696 et 418-268-3690



LE CERCLE DE FERMIÈRES DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES

Prochaine activité: Le 5 juin à 13h30

Assemblée générale et élections

Déjeuner des bénévoles: Pique-nique

POUR INFORMATION: Sylvie Perron 418 283-3279

Doris Vaillancourt 418 268-3236

QG de Portneuf
LE QUARTIER GÉNÉRAL DU BÉNÉVOLAT
ET DES SERVICES DANS PORTNEUF

Je recherche un service
Découvrez les ressources communautaires
et publiques disponibles dans Portneuf
TROUVER UN ORGANISME

**Je m'implique
dans ma communauté**
Découvrez les offres de bénévolat dans Portneuf
SIMPLIFIER

qgdeportneuf.com



La Bibliothèque Municipale

HORAIRE

Les mardis de 18h30 à 19h30

Les samedis de 10h00 à 11h30

LIVRES À VENDRE - GRANDE VENTE

Très bons livres à vendre : 1.00 \$
chacun ou 5\$ pour 6 livres ou appor-
tez une caisse de grandeur moyenne
et remplissez-la pour 5 \$.



COÛT ANNUEL D'ADHÉSION Individuel et Familiale

RÉSIDENT	7 \$	10 \$
NON-RÉSIDENT	9 \$	14 \$

Téléphone: 418-268-3561 poste 3862



SERVICES AUX CITOYENS

Rendez-vous à **spadequebec.ca** ou contactez le **418 527-9104**



www.spaquebec.ca
@SPAQUEBECOFFICIEL

VOUS TROUVEZ UN CHIEN ?

QUE FAIRE ?

Vous trouvez un animal domestique vivant (**NON BLESSÉ, NON DANGEREUX**), vous devez appeler le **418 527-9104** et suivre les indications de la messagerie. Notez toutefois que la SPA se déplace pour ce type d'intervention seulement du lundi au vendredi entre 10h et 16h. Cependant le citoyen peut aller porter l'animal durant les heures d'ouverture du refuge, 7 jours sur 7 (sauf jours fériés).

Vous trouvez un animal domestique vivant (**BLESSÉ, DANGEREUX**), les citoyens doivent faire le **418 527-9104** et suivre les indications de la messagerie. La SPA se déplace pour ce type d'intervention 24/7.

À ST-MARC
ESPACE-RENCONTRE PARENTS-BAMBINS
BÉBÉS BIENVENUS!
TOUS LES DIMANCHES
DE 9H00 À 11H30

CAFÉ ET COLLATION OFFERTS
GRATUIT / CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

AU SOUS-SOL DU
150 RUE SAINT-JOSEPH



Inscription requise via la page Facebook

f ESPACE-RENCONTRE PARENTS-BAMBINS

ou au 581 307-2353



**VENTE
MISE AU POINT
RÉPARATION
D'ÉQUIPEMENTS
SAISONNIERS**



418 277-9004

225, rue Rompré, Saint-Ubalde

www.mecaniquemicheldelisle.com



Cub Cadet

QUATRE BELLES ACTIVITÉS À METTRE À VOTRE AGENDA CET ÉTÉ !



FÊTE DES VOISINS - SAMEDI LE 3 JUIN 2023

12h00 à 16h00

Marché aux puces

(Sur le terrain de l'école secondaire de St-Marc)

Tables disponibles sur réservation :

En ligne : <https://forms.gle/hZjLPWLE2h5baut2A>

Téléphone: 418-268-3862 poste 2

13h00 à 14h00

Circuit à vélo

(Parcours de 3 ou 7 km)

départ et arrivée à l'école secondaire

Entre 14h00 et 20h00

- Jeux gonflables
- Balles Sumo
- Chlotilde - atelier de bulles géantes
- Ateliers pompiers
- Maquillage (15h à 19h)
- Mascotte



15h00 à 17h00

Spectacle de musique

(Élèves de l'École de musique Denys Arcand)

17h00 à 19h00

Souper hot-dog gratuit



17h00 à 19h00

Spectacle de musique

(Professeurs de l'École de musique Denys Arcand)

19h00 à 21h00

Duo Coup d'œil

(Covers acoustiques des années 80-90)



21h00

Feux d'artifices

(à l'école secondaire)



SPECTACLE EXTÉRIEUR GRATUIT HOMMAGE À VAN HALEN VENDREDI LE 30 JUIN 2023

Avec en première partie : Cédryk Cantin, chansonnier

Bar sur place ! Les profits du bar, administré par les pompiers, iront à la Dystrophie musculaire.

En cas de pluie : Centre communautaire et culturel de Saint-Marc

EXPO AGRICOLE DU 11 AU 13 AOÛT

11 AU 13 AOÛT 2023 40^e ÉDITION
EXPO AGRICOLE DE PORTNEUF

VENDREDI 10h ET 13h30
ÉRIK ÉLEKTRIK

SAMEDI 10h
L'INCROYABLE SPECTACLE DE ZANY

DIMANCHE 10h
RICO COCORICCO - COWBOY AU GALOP

VENDREDI 20h
BLUE RIDGE BAND

22h00
BRITTANY KENNEL

SAMEDI 20h
FREDZ

21h30
LOUD

VENDREDI

Saint-Marc-des-Carrières Québec VALLEE GRAYMONT

FESTIVAL DES POMPIERS DU 25 AU 26 AOÛT

FESTIVAL DES POMPIERS
25 ET 26 AOÛT 2023
SUR LES TERRAINS DE L'ARÉNA DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES

VENDREDI 25 AOÛT
DÉFILÉ DES POMPIERS
FEUX D'ARTIFICES
SPECTACLE GRATUIT
LAPOINTE EXPERIENCE
DJ

ARTISTE INVITÉE
ÉLIZABETH BLOUIN-BRATHWAITE AUX PERCUSSIONS

SAMEDI 26 AOÛT
JEUX ET COMPÉTITIONS (MATINÉE ET APRÈS-MIDI)
SOUPER/SPECTACLE AVEC LE GROUPE OVERDRIVE HOMMAGE AU ROCK
DJ APRÈS LE GROUPE

CAMPING SAUVAGE SUR PLACE
SERVICE DE BAR

EN COLLABORATION AVEC PEP ÉVÉNEMENTS

La troupe **Rythm'Ô chœur**

Sous la direction de Carmelle Matte



présente

Le coffret de nos chansons

Un voyage musical agrémenté de gestes et de chorégraphies pour retrouver des succès rétro, country et une variété de chants populaires.

27 mai
19h30
Coût : 20\$

Salle Claudia Ébacher
Centre Communautaire
St-Marc-des-Carières

Info / Réservation : 418 268-3862 poste 34

Achat en ligne:

villestmarc.tuxedobillet.com/main/rythmo-choeur

MAUDE LANDRY
L'involution



9 SEPTEMBRE



7 OCTOBRE 2023